



**Présents au conseil d'école :**

Le corps enseignant (Mr Dupont et 14 enseignants), la Mairie (2 représentants), une déléguée départementale de l'Education Nationale (Mme Battut), 7 représentants APELGC et 4 représentants FCPE.

**Année Prochaine : Effectifs :**



Pour la rentrée scolaire 2015/2016, environ 400 élèves sont prévus (contre 415 cette année) à ce jour. Ce qui se traduit par 14 classes réparties en 5 GS, 4 MS, 4 PS et 1 double niveau PS/MS.

Les attributions des enfants par classe se font en conseil des maîtres.

A ce jour, l'équipe enseignante est dans l'attente d'une nomination qui aura lieu en juillet.

**Rappel des règles en cas d'absence des enseignants :**



En cas d'absence d'enseignant, le Directeur de l'école prévient l'inspection de l'éducation nationale qui met ou non à disposition un remplaçant. En cas de non

remplacement, les enfants sont répartis sur les autres classes de l'école. Dans le cas des Petites Sections, il est convenu qu'ils soient au moins 2 par classe. L'Atsem affectée à la classe est réaffectée à une autre classe.

**ATSEM**

Cette année, 1 ATSEM est présente dans chaque classe de PS. Pour les classes de MS et de GS, il y a 1 ATSEM pour 2 classes. Actuellement, 1 ATSEM est en fin de contrat et 1 autre en congé maternité.

Pour la rentrée prochaine, il est prévu le même schéma que cette année : 1 ATSEM par PS et ½ par MS et GS.

Les horaires théoriques de présence des ATSEM dans les classes sont 8h20/11h30 et 15h/16h30. Cependant, les ATSEM

doivent aussi se rendre disponibles pour la préparation du réfectoire ainsi que pour le ménage. Les temps de présence sur les classes sont alors moindres.

Actuellement au niveau de la ville de La Garenne Colombes, une charte est en cours d'élaboration avec la participation des ATSEM, afin d'uniformiser le travail de celles-ci et d'établir une fiche de poste plus claire, permettant ainsi une entraide entre les écoles de la commune.

**Budget fournitures scolaires**



Les enseignants alertent sur une baisse de leur budget de fourniture de la part de la commune. Le représentant de la mairie explique que la dotation de l'état aux communes a diminué cette année. La municipalité a fait le choix de diminuer les dépenses dans le but de faire des économies. Le budget global des fournitures scolaires est ainsi passé de 100 000 € à 80 000 €, soit une baisse de 20 %. Par ailleurs, afin d'être en accord avec la loi et de compenser cette baisse de budget, un appel d'offre a été lancé. La société PICHON a ainsi remporté le marché et propose des tarifs préférentiels. Il est précisé que les fournitures plus spécifiques sont cependant achetées grâce au budget de la coopérative.

De plus l'école mettait à disposition de l'accueil périscolaire des fournitures. Cette mise à disposition a été arrêtée afin de pallier cette baisse de budget.

**Pause Méridienne**



Après le repas, et avant la reprise de la classe, entre 13h20 et 13h30, les enfants de MS et GS se retrouvent tous dans la cour des grands. Pour des raisons de sécurité et à l'initiative des enseignants, ce temps de pause et d'accueil (pour les enfants externes) n'existe plus et les enfants sont en classe dès 13h20.

Mr DUPONT a interpellé le Directeur de l'école élémentaire afin de pouvoir avoir la jouissance d'une partie de leur cour (peu remplie) durant ces 10 min.

Les locaux étant communaux, la Mairie est sollicitée pour trouver une solution à ce problème. Une piste proposée par les enseignants étant de pouvoir obtenir une partie de la cour dépendant de l'école élémentaire.

## PROJET D'ECOLE 2014/2015



Cette année, le thème abordé était « La découverte du monde ». Des travaux sur l'objet, la matière, le vivant et le corps humain ont été réalisés.

- L'objet : Une animation KAPLA a eu lieu auprès de toutes les classes de

maternelle. Ce travail a été prolongé dans toutes les classes grâce à l'achat de KAPLA par le budget de la coopérative.

- La matière : Un travail sur l'eau a été réalisé avec une sortie à la Cité des sciences.

- Le vivant/animal : Un travail sur les animaux a été réalisé avec une sortie à la ferme pédagogique à Houlgate, lors de la classe verte, une sortie au jardin d'acclimatation, une sortie au jardin des plantes puis une animation sur les abeilles par un apiculteur.

- Le vivant/plante : Un travail sur les plantes a été effectué avec la réalisation de plantations, une sortie au jardin d'acclimatation avec la création d'un potager, une cueillette de fraises à Cergy et une sortie au marché de la Garenne (achat de pommes pour la réalisation de tartes).

- Le corps : un travail a été réalisé sur le thème de la main avec une visite du musée Rodin par 6 classes, et un travail sur l'hygiène avec l'apprentissage du lavage des mains. Une sensibilisation a été faite sur la sécurité routière.

## PROJET D'ECOLE 2015/2016

Pour la rentrée 2015/2016, le projet d'école n'a pas encore été finalisé puisque des instructions officielles doivent être données par l'inspection académique, et sont actuellement en attente. Cependant, les thèmes probablement abordés seront :

- La maîtrise du langage,
- La conquête de l'autonomie,
- Vivre ensemble (vers la citoyenneté)

Reste à trouver les actions à mettre en œuvre.

## Rythmes scolaires

Un nombre faible de parents et enseignants ont répondu au questionnaire. On note une satisfaction globale vis-à-vis du dispositif retenu par la mairie. Une étude approfondie de ces retours est en cours par la mairie, qui partagera avec les associations des parents d'élèves en juillet.

Les enseignants ont noté plusieurs points :

- Une grande fatigue des enfants qui se traduit par un absentéisme en hausse
- Une attention des enfants beaucoup plus difficile l'après midi
- Des journées trop longues pour les enfants
- Des enfants qui ont du mal à se repérer entre les après-midi d'école et les après-midi en centre de loisir

Les parents notent aussi une plus grande fatigue de leurs enfants et pas plus d'amélioration dans les apprentissages.



## Info travaux

Le dortoir de la classe 2 va être rénové (peinture).

Des travaux de voirie rue de l'aigle vont être effectués cet été. Ils débuteront début juillet. Un plateau surélevé sera installé avec un passage piéton de part et d'autre du plateau afin de sécuriser les piétons. Un emplacement de stationnement d'un car est prévu, entre l'entrée de l'école et l'ancienne halte garderie. La rue de l'Aigle passera à 30 km/h. Pour le moment, aucun support d'attaches vélos ou trottinettes n'est prévu mais ils pourront être mis en place en fonction des demandes des parents. Le stationnement en double file ne sera plus possible sur et aux abords de ce plateau surélevé.



Vous pouvez consulter les compte-rendus des précédents conseils d'école sur le site [www.apelgc.org](http://www.apelgc.org)>Groupe Voltaire > Maternelle...

Pour toutes vos questions ou demandes d'informations,

n'hésitez pas à contacter vos correspondants APELGC dans chaque classe ou à nous écrire à l'adresse suivante : [apelqcvoltairemat@gmail.com](mailto:apelqcvoltairemat@gmail.com)

